


POUR JOINDRE LA MATERNITÉ

Vous pouvez contacter le secrétariat :

 04 75 53 40 15

Du lundi au vendredi

De 8h00 à 17h00

Parce que chaque grossesse est différente,
l'équipe du service Maternité de Montélimar
est là pour vous accompagner.

Suivi individualisé.

Localisation du service

Consultations :
RDC du bâtiment principal

Maternité :
prendre les ascenseurs B,
1er étage bâtiment principal

GROUPEMENT HOSPITALIER PORTES DE PROVENCE

Centre Hospitalier de Montélimar

Quartier Beusseret —BP 249

26 216 MONTELIMAR Cedex

 04 75 53 40 00

www.gh-portesdeprovence.fr


Instagram : ghportesdeprovence

Facebook : Maternité Montélimar—Groupement Hospitalier
Portes de Provence



**Vous souhaitez accoucher
au Centre Hospitalier de
Montélimar ?**

INSCRIPTION EN MATERNITÉ



Retrouvez toutes les
informations
dans ce document.

BIENVENUE

au Centre hospitalier de Montélimar.



Les maternités du Groupement Hospitalier de territoire Drôme Ardèche Vercors (GHT DAV) accueillent les patientes pour la surveillance de leur grossesse et leur accouchement dans quatre établissements :

- * Le Centre Hospitalier de Valence,
- * Les Hôpitaux Drôme Nord (Romans sur Isère, Saint-Vallier),
- * Le Groupement Hospitalier Portes de Provence (Montélimar),
- * Le Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale (Aubenas).



Ces maternités offrent tout le confort moderne et une expertise médicale pour accompagner la grossesse et l'accouchement. Elles permettent aux patientes d'élaborer un projet de naissance et de favoriser la physiologie.



L'INSCRIPTION

L'inscription en maternité permet d'adapter au mieux votre parcours de soins et les professionnels ressources.

Vous pourrez être suivie en ville ou à l'hôpital selon vos besoins.

Si vous souhaitez accoucher au Centre Hospitalier de Montélimar, nous vous invitons à vous inscrire sur la plateforme dédiée. Le lien se trouve sur la page maternité du site internet du Groupement Hospitalier Portes de Provence :

<https://www.gh-portesdeprovence.fr/services/maternite/>



Cliquez sur le Groupement Hospitalier Portes de Provence (depuis le 4 novembre 2024).

L'INSCRIPTION

Après avoir cliqué sur la maternité où vous souhaitez accoucher, il convient de remplir le questionnaire (10mn).

Si vous ne savez pas encore où accoucher, prenez conseil auprès des professionnels qui vous suivent.

Une fois le questionnaire renseigné et transmis via la plateforme ViaPatient, vous recevrez un accusé de réception par mail. Puis, l'équipe reprendra contact avec vous par téléphone ou par courriel **sous 8 jours**, pour établir les rendez-vous nécessaires au suivi de votre grossesse.



Si toutefois, vous avez dépassé le 6^{ème} mois, merci de contacter la secrétaire au 04 75 53 41 14.